

FORMATION CONTINUE

Prévenir les risques psychosociaux pour une organisation saine et performante

PRÉSENTATION

Contexte

Dans un monde du travail en constante évolution, les organisations font face à des défis croissants liés à la santé et au bien-être psychologique de leurs équipes. Les risques psychosociaux (RPS), surcharge de travail, faible autonomie, manque de reconnaissance, climat injuste, tensions relationnelles, sont aujourd'hui reconnus comme des facteurs majeurs d'usure professionnelle et de désengagement.

Au Québec, la loi est claire : les employeurs ont l'obligation légale d'assurer un environnement de travail sain et sécuritaire, tant sur le plan physique que psychologique. Cela implique la mise en place d'un plan d'action structuré fondé sur la sensibilisation, la prévention et l'intervention. Mais au-delà des obligations légales, ignorer ces risques, c'est exposer son organisation à des conséquences bien réelles : absentéisme, roulement du personnel, perte de motivation, conflits internes, voire des atteintes graves à la santé mentale.

Cette formation est une occasion d'apprendre à tenir compte des RPS pour préserver la santé des personnes, respecter ses obligations légales et renforcer la résilience de l'organisation.

Objectifs

À la fin de la formation, la personne apprenante sera en mesure de :

- Comprendre les obligations légales en matière de santé et sécurité psychologique
- Repérer les principaux facteurs de RPS dans son milieu de travail
- Analyser l'impact des RPS sur la santé physique et mentale, la performance organisationnelle, l'engagement et le climat de travail
- Explorer des approches et des pratiques de prévention efficaces
- Renforcer la posture de responsabilité partagée en matière de bien-être au travail, tant pour les gestionnaires que pour les équipes

DURÉE**6 heures****TARIF RÉGULIER****556 \$****TARIF PRÉFÉRENTIEL****500 \$****OÙ ET QUAND****Formation à distance****24 et 25 novembre
2026***Date limite d'inscription : 17
novembre 2026***5 et 6 mai 2027***Date limite d'inscription : 28
avril 2027***Renseignements**

819 821-7571

1 866 234-9355 (sans
frais)

Public cible

Gestionnaires, professionnelles et professionnels

CONTENU

Contenu

Jour 1 – Comprendre les risques psychosociaux

- Introduction aux risques psychosociaux (RPS) : définitions, enjeux, impacts humains et organisationnels
- Mise en contexte légale : obligations de l'employeur
- Exploration approfondie des sept facteurs de RPS :
 - Autonomie décisionnelle
 - Charge de travail (quantitative et émotionnelle)
 - Reconnaissance
 - Justice organisationnelle
 - Harcèlement psychologique ou sexuel
 - Violence (psychologique, physique, conjugale, familiale, sexuelle)
 - Soutien social (collègues et supérieurs)
- Identification des conséquences des RPS sur la santé, le climat et la performance
- Autodiagnostic organisationnel : outils concrets pour repérer les zones à risque

Jour 2 – Agir et prévenir de façon concrète

- Retour réflexif sur les apprentissages de la veille
- Comprendre les niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
- Atelier : transformer un facteur de risque en levier d'action
- Partage d'initiatives inspirantes et bonnes pratiques
- Élaborer des pistes d'action sur les thèmes clés
- Élaboration d'un mini plan d'action personnalisé, applicable à son milieu de travail
- Engagement individuel et collectif

Approche pédagogique

- Apports théoriques
- Apprentissage expérientielle
- Autoévaluation
- Discussions guidées et réflexions personnelles
- Ateliers collaboratifs et créatifs

PERSONNE FORMATRICE

STÉPHANIE RIVIER



Stéphanie Rivier est psychologue du travail et des organisations. Elle est passionnée par l'être humain dans toute sa splendeur et sa diversité (l'humain est fabuleux). Elle vibre au son de l'innovation, de la créativité, et du lien social. Elle est enrichie par plusieurs années d'expérience dans divers domaines : recrutement, formation, coaching, intervention en climat de travail et intelligence collective. Elle a une devise : se transformer pour transformer le monde.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription hâtive à 30 jours ou plus avant la formation	500,00 \$
Inscription régulière à 30 jours ou moins avant la formation	556,00 \$
Inscription UdeS pour étudiant, diplômé ou employé	500,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

Politique d'annulation et d'abandon

Horaires

FORMATION À DISTANCE

24 et 25 novembre 2026

- 9 h à 12 h

FORMATION À DISTANCE

5 et 6 mai 2027

- 9 h à 12 h

ACCREDITATION OU PARTENARIAT

Partenaire

Gouvernement du Québec

Avec la participation financière de :

